

# STAGE de DANSE

dans le cadre du festival A Corps et à Travers (13 au 22 juin 2008)



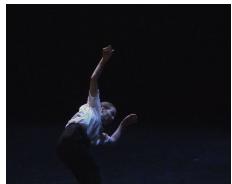
**Thème :** Body Process et Butô

**Dates :** 21 et 22 juin de 10h à 17h

**Lieu :** le 21 à Auch (Centre Saint-Pierre, en salle)

le 22 à Mirande (à 25 km au Parc d'Embaloge, en milieu naturel suivant la météo, sinon à Auch)

**Pédagogie :** Katy Roulaud et Sumako Koseki



Danseurs formés et ayant travaillé auprès de Min Tanaka, Masaki Iwana, Issu Miura, le Roy Art Théâtre ..

**Tarif :** 80 euros ( 60 euros en tarif réduit avec l'ADDA32 ) les deux jours

*Attention, places limitées ! Il est conseillé de réserver. Prévoir pique-nique et vêtements adaptés*

**Stage en deux parties :** Collaboration entre Body Process animé par Katy Roulaud et les ateliers de danse butô menés par Sumako Koseki

**Body Process :** propose un échange « organique », l'espace exploré n'est plus strictement personnel mais est déjà l'autre, les autres ... ou encore le paysage. Le corps existe en tant qu'expression à partir du moment où il est dans une relation. Body Process s'est structuré à partir de l'approche et de la sensibilité de « météorologie du corps » travail mis en place par Min Tanaka danseur fermier et développé dans plusieurs pays par les danseurs issus de cette recherche.

**Danse Butô :** ici, chaque corps est un laboratoire unique que l'on observe et qui réagit selon sa propre nécessité. Il peut être positif, négatif, tendre et violent, innocent et cruel, fort et faible, beau et laid... Exploration du corps organique, végétal, minéral, animal, improvisation avec des thèmes ou libre.

Ce stage est ouvert à toute personne qui s'intéresse au corps et à ses possibilités. La situation d'atelier n'est pas un cours, mais un espace de recherche personnelle guidé et en dehors de toute technique ou style prédéfinis.

**Renseignements et Inscription :** 05.62.58.04.32 ou 06.71.22.52.58

[eqart136@orange.fr](mailto:eqart136@orange.fr)

<http://eqart.over-blog.com>



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE DE DANSE

organisé par l'association EQART avec le soutien de l'ADDA32

**les 21 et 22 juin 2008**

L'inscription au stage implique l'adhésion de fait à l'association et l'acceptation des statuts et du règlement intérieur de celle-ci. Ceux-ci sont fournis sur demande. Le participant doit être majeur (ou muni d'une autorisation parentale) et jouissant de ses droits (ou autorisé par ses tuteurs légaux). Le participant déclare être en bonne santé physique et être assuré contre les risques liés à la pratique de la danse. L'association EQART et les artistes animant le stage déclinent toute responsabilité en cas d'incident lié à un mauvais état de santé ou un comportement à risque.

25 euros d'arrhes ( non remboursables sauf cas de force majeure) sont demandés à l'inscription. Le solde du montant total devra être versé le premier jour du stage en début d'activité. L'inscription est définitive à la réception de la totalité du montant du stage. Celui-ci est de 80 euros en tarif normal. Le tarif réduit de 60 euros est accessible à toute personne pouvant justifier de sa domiciliation dans le Gers. C'est par l'action de l'ADDA32 que ce tarif spécifique peut être appliqué. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Une liste d'attente pourra être constituée et l'association se réserve le droit de remplacer par une autre, toute personne qui ne remplirait pas toutes les conditions requises. Les artistes sont responsables du contenu pédagogique et des méthodes enseignées, mais tout problème ou litige devra être transmis à l'association qui prendra en toute impartialité les décisions permettant de s'accorder. L'association peut prendre la décision d'annuler la participation de toute personne ayant une conduite contraire au bon déroulement du stage sans remboursement ni contrepartie.

### Renseignements du stagiaire

*(Remplir et transmettre accompagné des arrhes ou de la totalité du montant du stage à l'adresse en bas de page)*

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**Age :**

Nom et statut du parent ou tuteur légal *si besoin* :

Pratique habituelle de la danse ou autre activité corporelle: oui  non

Je règle la totalité du stage : 80 euros  60 euros (je bénéficie du tarif réduit)

Je règle les arrhes demandés : 25 euros

Mode de règlement : chèque  espèces

Je déclare avoir pris connaissance des conditions du stage et les accepte. Signature précédée de la date et des mentions manuscrites « lu et approuvé » :

Adresse de retour bulletin : EQART – 5 Boulevard Centulle III – 32300 MIRANDE

*Les renseignements fournis ne seront pas divulgués par l'association mais elle pourra les utiliser pour informer le participant sur ses activités.*